

Les champs de l'intervention sociale

Forum des champs, 28 septembre 2026
ES1, EJE1, ASS1, ETS1, ME1

Carole DUPUY, IRTS NORMANDIE-CAEN
Responsable de formation, Formations supérieures

Objectifs Pédagogiques

Définir

les notions fondamentales du secteur social et médico-social

Identifier

les différents champs d'intervention et leurs spécificités

Repérer

les lieux d'exercice des différentes professions du secteur



Quelques éléments fondamentaux.

- Le secteur social et médico-social
- Le travail social
- Les 7 grands domaines d'intervention
- Le champ social et médico-social
- La protection sociale
- La santé

Le Secteur Social et Médico-Social

Un écosystème complexe et structuré qui repose sur plusieurs piliers fondamentaux :



Politiques publiques

Orientations stratégiques définies par l'État



Cadre législatif et réglementaire

Lois et des textes structurant l'intervention



Acteurs du secteur

Financeurs, décideurs et des professionnels



Institutions et dispositifs

Établissements, services et dispositifs nombreux...



Accompagnement diversifié

Modalités et pratiques innovantes

Loi du 2 janvier 2002

Une loi marquant un tournant historique dans le secteur social et médico-social



Cette loi rénovant l'action sociale et médico-sociale concerne l'ensemble des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), quel que soit le public accueilli ou accompagné.

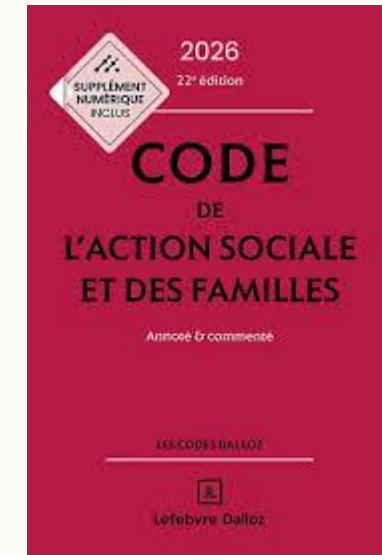
Le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article L312-1 du CASF

Pour connaître la liste exhaustive des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), référez-vous au Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ce texte constitue la base juridique définissant le périmètre d'intervention du secteur.

[Consulter l'article sur Légifrance](#)



Le Travail Social : Définition Officielle

Droits fondamentaux
Inclusion sociale
Citoyenneté
Solidarité
Justice sociale
Développement social
Cohésion de la société
Pouvoir d'agir

📄 Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social

« Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. »

Les 7 Grands Domaines d'Intervention

Accompagnement social et
familial

Paramédical

Animation



Éducation et inclusion

Services à domicile

Encadrement

Ingénierie sociale

Les domaines d'intervention spécifiques

Accompagnement social et familial

Professions concernées : ASS, CESF, AES, Médiateur familial...

Soutien aux familles et aux personnes en difficulté sociale

Éducation et inclusion

Professions concernées : ES, EJE, ETS, ME, AES

Développement des capacités d'autonomie et d'intégration sociale

Services à domicile

Professions concernées : AES, TISF, Assistants familiaux

Maintien et accompagnement dans l'environnement familial

Distinction : Secteur et Champs

Une précision terminologique importante

Le terme « champ » est souvent utilisé de façon indifférenciée pour signifier « secteur » et inversement.

Une distinction plus fine s'impose :

- Le **secteur** : ensemble global du travail social
- Les **champs** : domaines spécialisés d'intervention

Exemples de champs spécialisés :



Champ du handicap

ESSMS dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap



Champ de l'insertion

ESSMS favorisant l'insertion sociale et professionnelle



Champ de la protection de l'enfance

Distinction entre le volet administratif (prévention, évaluation) et le volet judiciaire (au civil “assistance éducative” et au pénal “délinquance des mineurs”)



Le champ social et médico-social

Dans un cadre interministériel, le champ social et médico-social tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. **Elle** repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des **personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté**, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales. »

(Source: Unaforis)

NB/ Le « Elle » renvoie sans aucun doute à l'action sociale et médico-sociale et non au champ d'où l'utilisation de ce pronom.

Le champ social et médico-social

Dans un cadre interministériel, "l'action sociale et médico-sociale" vise à promouvoir l'autonomie et la protection des **personnes**, la cohésion sociale et l'exercice de la citoyenneté.



Personnes handicapées

Accompagnement vers
l'autonomie et l'inclusion
sociale



Personnes âgées

Maintien de la dignité et du lien
social



Familles vulnérables

Prévention et correction des
situations de précarité

 Source : Unaforis

Protection sociale



Types de Mécanismes de Protection

Assurance Sociale

Prévenir la perte de revenus
par cotisations sur salaires
(vieillesse, chômage, maladie)

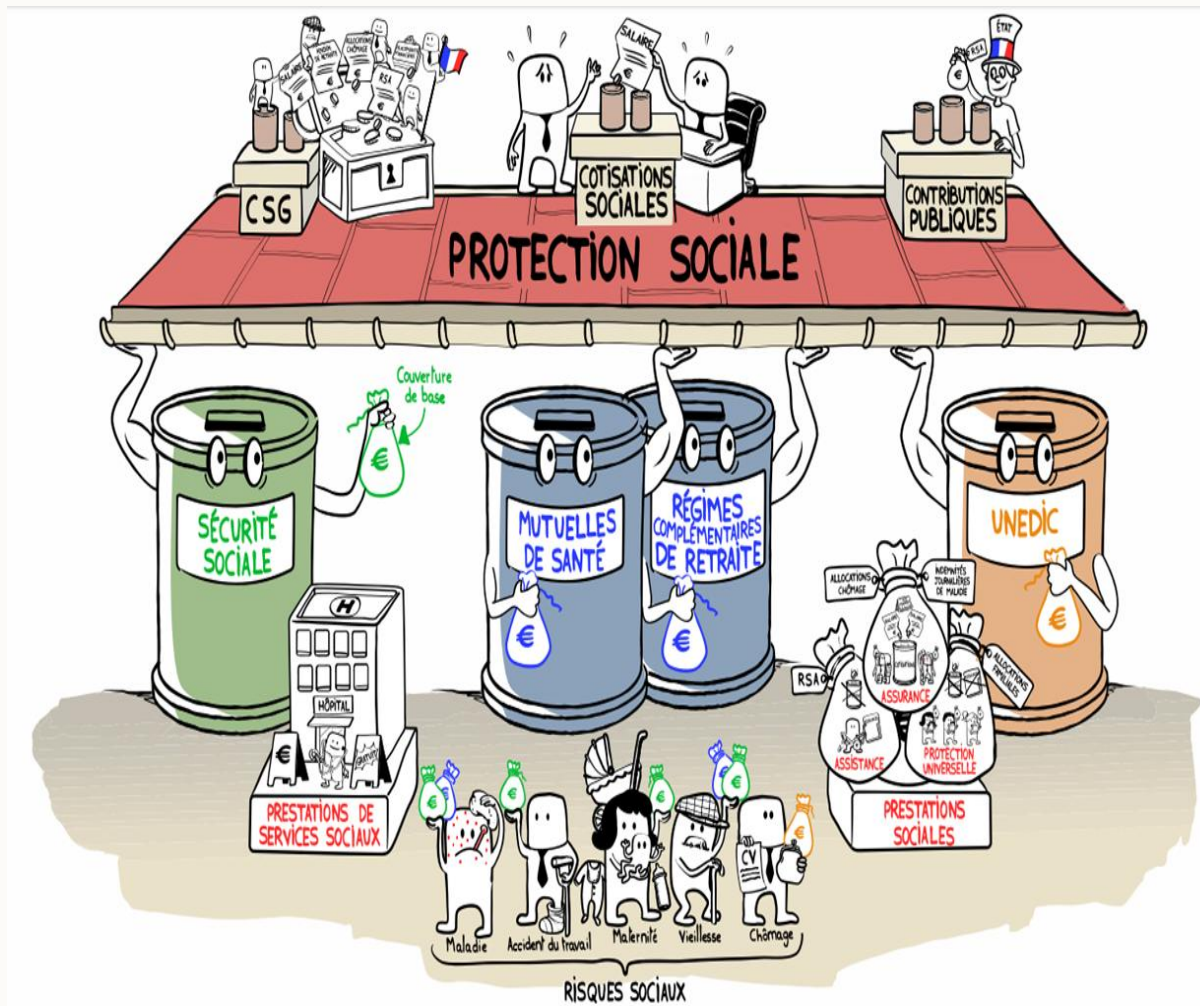
Assistance

Solidarité pour un revenu
minimum (RSA, AAH)

Protection Universelle

Couvrir des dépenses spécifiques (prestations familiales)

Protection sociale



Organisation en quatre niveaux

01

Sécurité Sociale

Couverture de base des risques sociaux selon l'activité professionnelle

02

Régimes Complémentaires

Couverture supplémentaire obligatoire ou facultative

03

Unédic

Gestion du régime d'assurance chômage

04

Aide Sociale

Gérée par l'État et majoritairement par les Départements.

Les 6 branches de la Sécurité Sociale



Tableau Récapitulatif — Branches & Organismes

À retenir : chaque branche est pilotée par un organisme national et déclinée en réseau territorial.

Branche	Organisme national	Réseau territorial
Famille	CNAF	CAF
Maladie	CNAM	CPAM
Accidents du Travail	CNAM	CPAM
Retraite	CNAV	Carsat
Recouvrement	Urssaf	Urssaf régionales
Autonomie	CNSA	—

- ❑ Régime agricole : la MSA (Mutualité sociale agricole) gère l'ensemble des branches via un guichet unique. D'autres organismes apportent des prestations complémentaires : AVPF (assurance vieillesse des parents au foyer) et Agefiph (insertion des personnes handicapées).

Protection sociale

Prestations et services



Accès à des services ou informations fournis gratuitement ou à prix réduit dans les secteurs social, médico-social et sanitaire.

Soins médicaux gratuits ou à tarif réduit : accès à la CMU-C ou à l'AME pour les personnes à faibles ressources.

Aide alimentaire et vestimentaire : distribution par les associations (Restos du Cœur, Secours populaire, etc.).

Hébergement d'urgence et logement social : via le 115 ou les dispositifs d'accompagnement social.

Aides financières : comme le RSA, les allocations familiales, ou l'AAH pour les personnes en situation de handicap.

Accompagnement social et médico-social : soutien psychologique, insertion professionnelle, aides à domicile.

(...)

Protection sociale



Vous souhaitez en savoir plus sur
l'organisation de la protection sociale ?

www.vie-publique.fr/fiches/24121-comment-la-protection-sociale-est-elle-organisee-en-france

SANTÉ



Définition de la Santé selon l'OMS

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

Organisation Mondiale de la Santé, 1948

SANTÉ



Évolution législative

1 — 1998 - Loi contre les exclusions

Création des PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé)

2 — 1999 – Loi relative à la Couverture Maladie Universelle

CMU de base devenue PUMa (Protection Universelle Maladie) en 2016
CMU complémentaire devenue la complémentaire santé solidaire : C2S

3 — 2002 - Loi Kouchner

Droits des malades et qualité du système de santé
Accès à son dossier médical
Partage des informations

(...)

SANTÉ



Évolution législative

4

2009 - Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires)

Création des ARS (Agences Régionales de Santé)

Gouvernance hospitalière

Organisation des soins

5

2011- Loi relative aux soins psychiatriques

Réglementation des soins psychiatriques sans consentement

6

2016- Loi de modernisation de notre système de santé

Parcours de soins coordonnés

Dossier médical partagé

Partage d'informations entre professionnels de santé

7

2019 – Loi relative au télésoin (création et définition)

(...)

SANTÉ

Transformations Récentes (2019-...)

Crise Sanitaire

- Loi Covid-19 (2020)
- Gestion crise sanitaire (2021)
- Pass sanitaire et vaccination

Santé Mentale

- Réforme psychiatrie (2022)
- Amélioration prise en charge
- Troubles mentaux

Série de lois exceptionnelles entre mars 2020 et juillet 2022 pour faire face à l'urgence et adapter le cadre juridique aux circonstances inédites.

SANTÉ

D'un système curatif à un modèle axé sur la prévention et la santé publique.

❖ Les leviers à cette modernisation ?

- La coordination entre les professionnels
- La transformation de l'organisation des soins.
- Innovation continue (services numérique/ télé médecine)

SANTÉ

D'un système curatif à un modèle axé sur la prévention et la santé publique...

❖ Les objectifs ?

- Garantir l'accès aux soins pour tous (Accès universel)
- Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé
- Améliorer les services de santé (Qualité des soins)

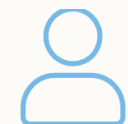
SANTÉ

Espace numérique de santé



Coffre-fort Sécurisé

Stockage documents de santé : ordonnances, résultats, vaccinations



Profil Médical

Informations personnelles : allergies, antécédents familiaux



Messagerie Sécurisée

Échanges patients-professionnels de santé

Le travailleur social: un acteur mais pas un professionnel de la santé.

Son rôle ? repérer, soutenir, orienter.



Repérer

Identifier les signes de mal-être :
isolement, changements
comportementaux, discours négatifs.



Soutenir

Évaluer l'impact social de la souffrance
sur la vie quotidienne et les relations.



Orienter

Diriger vers les partenaires appropriés et
maintenir le lien thérapeutique.

Des conséquences possibles à des problèmes de santé ? Oui.

Ci-dessous une liste non exhaustive.

- Gestion du budget familial perturbée
- Difficultés dans la recherche d'emploi
- Isolement progressif
- Rupture des liens familiaux
- Perte de logement.
- Endettement

(...)

Le rôle du travailleur social : **évaluer la situation de la personne** pour mieux accompagner, orienter vers des partenaires....



Services spécialisés en addictologie

CSAPA

Centres de Soins,
d'Accompagnement et de
Prévention en Addictologie

- Consultations spécialisées
- Sevrage ambulatoire
- Programmes de substitution

CAARUD

Centres d'Accueil et
d'Accompagnement à la Réduction
des Risques

- Accueil à bas seuil
- Matériel de réduction des risques
- Accompagnement social

Organismes de santé mentale



CMP

Centres Médico-Psychologiques
- Consultations gratuites, équipes pluridisciplinaires, secteur géographique défini.



Etablissement en santé mentale

Soins intensifs, hospitalisation complète ou partielle, urgences psychiatriques.



CATTP

Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel - Réhabilitation psychosociale.

et bien d'autres encore...

Des aides et des prestations possibles sous condition(s).

Des acteurs en matière de santé:

Médecin Traitant

Premier recours, coordination des soins, suivi médical global.



Associations

Groupes d'entraide, activités sociales, pair-aidance.



Psychiatre

Diagnostic spécialisé, prescription médicamenteuse, suivi thérapeutique.



Psychologue

Thérapies individuelles ou groupales, soutien psychologique.

Santé mentale et psychiatrie.



Vous souhaitez en savoir plus ?

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale>

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/>

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006140615/

Focus sur les champs d'intervention suivants:

I Insertion et lutte contre les exclusions

.
Accompagnement vers l'autonomie sociale et professionnelle

II Handicap

Support aux mineurs et majeurs en situation de handicap

III Protection de l'enfance

- Protection administrative.
- Protection judiciaire :
 - *En matière civile
 - *En matière pénale.

(...)

I/ Insertion sociale et lutte contre les exclusions

L'insertion en France désigne l'ensemble des politiques et des actions visant à accompagner les personnes en difficulté vers une autonomie sociale et professionnelle.

Elle relève d'un cadre législatif et institutionnel établi par l'État et les collectivités locales, notamment à travers le Code de l'action sociale et des familles.

I/ Insertion sociale et lutte contre les exclusions

L'objectif principal est de favoriser l'accès à l'emploi, au logement, à la santé et à la citoyenneté pour des publics fragilisés, tels que les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification ou les personnes en situation de précarité.

I/ Insertion Sociale et lutte contre les exclusions

01

Insertion Sociale

Aider les personnes à (re)créer des liens sociaux, à retrouver une autonomie personnelle et à participer à la vie collective.

02

Insertion Professionnelle

Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

03

Insertion par le Logement

L'accès à un logement stable ou le maintien dans le logement

I/ Insertion Sociale et lutte contre les exclusions

Insertion Sociale

- CCAS ou CIAS
- Conseils Départementaux
- Associations (Resto du Cœur, La Croix Rouge, Secours Populaire...
- CHRS

Insertion Professionnelle

- France Travail
- Mission locale
- Cap emploi
- Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Les Entreprises d'Insertion (EI), les Associations Intermédiaires (AI)
- Les agences d'intérim à vocation d'insertion

Insertion par le Logement

- Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Les Organismes de logement social (OPH)
- Action Logement
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS):
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Foyer d'Accueil d'Urgence (FAU)
- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)

Liste non exhaustive...

II- Handicap

Loi du 11 février 2005

pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

II- Handicap

Une définition

Article L114 du CASF.

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

II- Handicap

Une personne en situation de handicap peut présenter :

Une altération d'une
fonction sensorielle

Une altération d'une
fonction physique

Une altération d'une
fonction mentale

Un polyhandicap

Une altération d'une
fonction cognitive ou
psychique

Un Trouble de santé
invalidant

II- Handicap

Il faut dissocier dans le champ du handicap les réponses faites à la situation de l'enfant de celles faites à celle de l'adulte.

Pour autant, un lieu unique

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Dans certains départements,

Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

**Une Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
= La CDAPH**

II- Handicap

Des établissements et services relevant du :

- secteur public
- secteur associatif (des associations dites loi 1901 à but non lucratif)
- autres (groupes français privés, groupes européens...)

II- Handicap

Des établissements et services pour enfants et adolescents en situation de handicap :

- **Intégration en milieu ordinaire (aujourd'hui on parle plutôt d'inclusion):** Scolarisation ? Classes spécialisées de l'Éducation Nationale ou des établissements et services spécialisés (ex: ULIS, Unité Localisée d'Inclusion Scolaire, Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA ...), Unité d'Enseignement Maternel pour Autiste (UEMA)...
- **Établissements et services médico-éducatifs:** services d'éducation et de soins à domicile (SESSAD), les centres de consultation (CAMSP), les instituts avec ou sans hébergement (IME, IMPro...)

Des dispositifs: Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME)...

II- Handicap

Des établissements et services pour adultes en situation de handicap

- **Intégration en milieu ordinaire (aujourd'hui on parle plutôt d'inclusion):** Emploi et insertion professionnelle ? Reconnaissance travailleur handicapé ? Obligation légale pour les employeurs publics ou privés de réserver 6% des postes à des personnes handicapées.
- **Établissements d'hébergement et services de maintien à domicile ou d'aide et d'accompagnement à la vie sociale :** foyer d'hébergement (FOA, Foyer d'Hébergement rattaché à un ESAT, MAS, SAVS, SSIAD...).

III- Protection de l'enfance

Deux volets :

Protection administrative (A)

- Protection judiciaire (B) :

- Au civil : Assistance éducative (Article 375 du code civil)/Notion de danger/ Enfant dont les conditions d'éducation sont gravement compromises.
- Au pénal (enfant mineur auteur d'infraction= Enfant délinquant)/ Justice pénale.

A. Protection administrative

Loi du 5 mars 2007

réformant la protection de l'enfance

**Complétée par une loi du 14 mars 2016 relative à la protection de
l'enfant**

Et la loi Taquet du 7 février 2022

Enfant en risque de danger ou en danger

La protection de l'enfance a pour but de (art. L112-3 CASF) :

- Garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant
- Soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social
- Préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation dans le respect de ses droits
- Accompagner des majeurs de moins de 21 ans connaissant des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre
- Prévenir les difficultés que peuvent rencontrer des mineurs privés de la protection de leur famille et assurer une prise en charge.

Peuvent être concernés par la protection de l'enfance :

- Les mineurs ayant des parents
- Les mineurs sans parent
- Les mineurs non accompagnés (MNA).
Dénomination qui a remplacé celle de mineurs isolés.
- Les jeunes majeurs (18/21 ans).

B. Protection judiciaire

Le volet civil (mineur en danger)

Ordonnance du 23 décembre 1958

relative à la protection de l'enfance
(Création de l'assistance éducative
= Article 375 du code civil)

Loi du 5 mars 2007

réformant la protection de l'enfance

Complétée par une **loi du 14 mars 2016** relative à la protection de l'enfant
Et la **loi Taquet du 7 février 2022**

Protection de l'enfance

Protection administrative En premier lieu	Protection judiciaire (civil) subsidiairement
Le Conseil Départemental = chef de file (Cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation d'information préoccupante/ CRIP)	Le juge pour enfant
Prévention / protection administrative Article L112-3 et suivants du code de l'action sociale et des familles (CASF)	Assistance éducative Article 375 et suivants du code civil

Des services au sein du Département: ASE, PMI...

B. Protection judiciaire

Le volet pénal (mineur auteur d'infraction)

Ordonnance du 2 février 1945

-Distinguer la situation du mineur et celle du majeur,
auteur d'infractions

-L'éducatif prime sur le répressif.

Une justice spécifique :

Juge pour enfants, Tribunal pour enfants, cour d'assises des mineurs

Contravention, délit, crime

Réponses pénales différentes

Loi du 5 mars 2007 dite Loi Sarkozy

relative à la délinquance des mineurs.

Volonté d'agir face aux primo-délinquants/ Tolérance Zéro

Une réforme de la justice pénale des mineurs a été engagée dans le cadre de **la loi de programmation pour la justice du 23 mars 2019**.

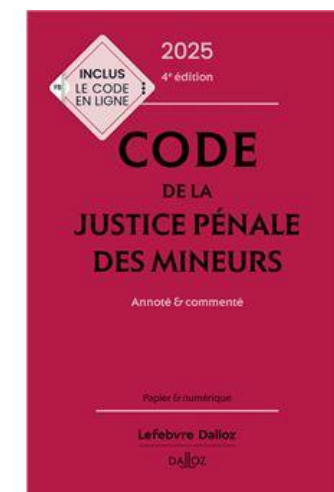
Objectif: simplifier et accélérer le jugement des mineurs délinquants
(délai de 18 mois en moyenne aujourd'hui)



30 septembre 2021

Création d'un code spécifique.

Le Code de la justice pénale des mineurs (CJPM)



Les mineurs auteurs d'infraction: les mineurs délinquants

PILE TU VAS EN TABLE
FACE TU RENTRES CHEZ TOI.
Y



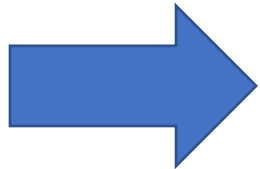
Guide de la justice pénale des mineurs



https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2023-05/Guide_justice_des_mineurs.pdf

Protection de l'enfance.

Des établissements et des services,
Des personnels relevant du Ministère de la justice et d'autres acteurs, notamment les établissements et les services relevant d'associations habilitées justice.



Pouponnière
Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
Foyer de l'Enfance
Service d'Action en Milieu Ouvert
Centre maternel ou Accueil mère-enfant
Des établissements et services PJJ



Quelques sites pouvant être utiles:

Un annuaire répertoriant les sigles et acronymes de A à Z

<https://www.presses.ehesp.fr/nouveau-repertoire-des-sigles/>

Une présentation des établissements et des services par champ.

<https://www.sanitaire-social.com/>



Le travailleur social

**Je vous souhaite un
excellent parcours de
formation**

